

Budget 2006 : Un budget record de 890M€ voté à l'unanimité

Le budget 2006 de Montpellier Agglomération voté à l'unanimité lors de la séance du 16 décembre 2005 est ambitieux. Malgré un contexte peu favorable aux collectivités locales, Montpellier Agglomération s'est fixée pour objectif des investissements records pour pallier au désengagement de l'Etat tout en maintenant une situation financière solide.

Quelles sont les recettes de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération de Montpellier ?

- **La Taxe Professionnelle**

Le dynamisme économique de l'Agglomération permet de retenir une hypothèse d'augmentation de 4% des bases de la Taxe Professionnelle.

L'augmentation du taux de TP pourra être ainsi limitée à 1,03%, très en dessous du niveau de l'inflation.

- **Le versement transport**

Le produit du versement transport connaîtra une hausse de l'ordre de 6,2% liée au développement économique de l'Agglomération, **sans augmentation du taux.**

- **La Dotation Globale de Fonctionnement**

Pour 2006, la prévision de recette de la Dotation Globale de Fonctionnement est de 23,5 M€, soit une augmentation de 4,35%.

Une année noire pour les finances locales

L'Association des Maires de France (AMF) parle d'une "année noire" pour les finances locales car les coups portés au pouvoir fiscal des collectivités locales menacent gravement leur autonomie. En effet, la réforme de la Taxe Professionnelle voulue par l'État, touche les établissements de coopération intercommunale puisqu'elle tend à limiter l'évolution de leur principale ressource fiscale.

L'autre volet de la réforme concerne le "bouclier fiscal" qui limite à 60% du revenu imposable l'ensemble des impôts directs payés par un contribuable. Cette mesure bénéficie essentiellement aux contribuables soumis à l'impôt sur les grandes fortunes. Elle est financée sur la dotation globale de fonctionnement. Conséquence : les collectivités les plus défavorisées financent les plus gros contribuables.



Un budget ambitieux

330 m€ d'investissement, c'est une année record. Les dépenses d'équipement du budget principal augmentent de 42 % pour atteindre 691 € par habitant, soit 5 fois plus que la moyenne nationale.

Ordures ménagères, assainissement, services : Pas d'augmentation en 2006

- **Pas d'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.** Avec un taux de TEOM de 11,30 %, Montpellier Agglomération se situe dans la moyenne par rapport à la Région ou aux autres grandes agglomérations.

- **Pas d'augmentation des tarifs des services de l'Agglo.** Aucune augmentation tarifaire n'est prévue à ce jour. Rappelons que les 100 000 habitants de l'Agglomération qui ont adopté la Pass'Agglo bénéficient de tarifs préférentiels.

- **La taxe assainissement n'augmente pas en 2006.** La redevance Assainissement perçue auprès des usagers du service, est unifiée sur le territoire et s'élève à 1,135 euro/m³, sans augmentation par rapport à 2005.

Priorité au développement économique et à l'emploi

• Le soutien aux secteurs traditionnels

L'Agglomération a décidé de s'investir et de soutenir les secteurs plus traditionnels : l'artisanat et la filière viticole. Parmi les actions qui vont être lancées :

- une convention avec la Chambre des Métiers de l'Hérault pour faciliter l'implantation d'entreprises artisanales sur les parcs d'activités et les villages d'entreprises artisanales et de services (Hannibal à Cournonsec, Charles Martel à Villeneuve-lès-Maguelone...), de faciliter la transmission-reprise d'entreprises, de diffuser l'innovation auprès du secteur artisanal, de promouvoir les métiers de l'artisanat.
- l'organisation de la fête des Vignes,
- l'aide à l'exportation de la filière viticole sur le marché chinois.
- le développement d'opérations d'animation et de promotion économiques ciblées en faveur des entreprises artisanales innovantes.



• La création des parcs d'activités pour le développement économique et l'emploi

L'année 2005 a été marquée par la mise au point du parc d'activités Jean Mermoz à Castelnau-le-Lez dont les travaux débiteront au 1^{er} semestre 2006, et par la poursuite du parc Marcel Dassault à Saint Jean de Védas dont une nouvelle tranche de réalisation est prévue en 2006. Un secteur important pour le développement économique de l'Agglomération, la "porte Est" sur les communes de Castries et Vendargues, fait l'objet d'études qui s'achèveront en 2006. A cela s'ajoutent la finalisation de la réalisation du village d'entreprises Hannibal à Cournonsec, de la zone d'activités économiques Charles Martel à Villeneuve-lès-Maguelone et l'accompagnement de la zone d'activités "Porte Ouest 3 Ponts" à Fabrègues.

• Les actions de soutien à l'international

Cette politique s'orientera autour des axes stratégiques suivants :

- conforter et développer des partenariats économiques internationaux avec la Chine (Shanghai), le Brésil (Campinas) et les Etats-Unis (San José - Silicon Valley). Des partenariats et des échanges sont aussi en cours avec Milan.
- la participation avec des entreprises de l'Agglomération à plusieurs salons internationaux en Chine et aux Etats-Unis.
- le fonds de coopération entre le réseau des incubateurs de Shanghai et de l'Agglomération sera renouvelé et augmenté.



Le village d'entreprises Hannibal à Cournonsec.

L'Agglomération soigne son environnement

• La collecte des déchets ménagers

Des moyens importants seront consacrés au renforcement du tri et à la réduction des déchets à la source avec :

- l'achat d'une centaine de colonnes d'apport volontaire "verre et journaux"
- la réalisation du Point Propreté de Grabels portant à 19 le nombre de Points Propreté sur le périmètre de l'Agglomération.
- l'achat et la distribution de 2000 composteurs individuels ce qui portera à près de 10 000 distribués gratuitement.
- l'achat et la distribution de 175 000 sacs cabas.

• Le traitement des déchets ménagers

Démarrage des travaux de l'usine de méthanisation en mars 2006 après les résultats de l'enquête publique. Une première enveloppe de 35 M€ a été inscrite en 2006. L'objectif est de procéder à la mise en service de l'unité pour l'été 2007.

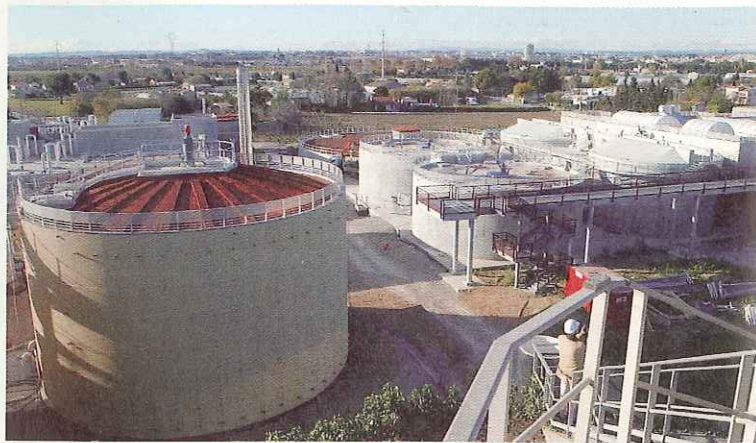
Une première enveloppe de 1 M€ est inscrite en 2006 afin d'engager la réhabilitation définitive du site du Thôt, à la faveur de sa fermeture en 2006.

• La mise en œuvre du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)

La construction de 4 nouvelles stations d'épuration pour les systèmes d'assainissement de Beaulieu-Restinclières, Saint-Drézéry, Baillargues-Saint Brès et Pignan-Saussan-Fabrègues.

Le raccordement de traitement de la Céreirède des systèmes d'assainissement de Pérols, et de Jacou-Le Crès-Vendargues. 2006 verra la mise en service définitive de la station de la Céreirède qui traitera prochainement les eaux usées de 14 communes de l'Agglomération permettant de supprimer tout rejet dans le Lez et les étangs.

Début des travaux de construction de l'Intercepteur Est, long de 12 km dans la vallée du Lez depuis le rond-point Agropolis à Montferrier sur Lez jusqu'à la station d'épuration de la



La station d'épuration de la Céreirède ouvre en 2006.

Céreirède à Lattes. 10 communes verront ainsi leurs eaux usées transiter par l'Intercepteur Est⁽¹⁾.

(1) Il s'agit des communes de Prades le Lez, Montferrier sur Lez, Clapiers, Castelnaud-le-Lez, Montpellier, Castries, Jacou, Le Crès, Vendargues et Pérols

• Lutte contre les inondations : la prévention des risques

- Aménagement de la dépression de la Lironde à Lattes,
- Études et travaux de protection des secteurs des Marestelles et des Saladelles à Lattes.
- Études et travaux de protection du quartier de Port de Carême à Pérols.
- Études préalables aux travaux pour le programme de travaux de rehausse et de confortement des digues du Lez.
- Études puis travaux de confortement dits "d'urgence" des digues du Lez.
- Études de protection des communes de Pignan et Saussan et étude sur le bassin versant de la Mosson.

Ces crédits ne seront engagés qu'à condition que l'Etat respecte ses propres engagements en la matière.



La future usine de méthanisation.

2006, l'année du tramway

- Achat de rames supplémentaires pour la ligne 1 en raison de sa grande popularité.
- Les premiers travaux de l'extension de la ligne sur Odysseum.
- La 2^{ème} ligne de tramway sera mise en service comme prévu en fin d'année 2006, en respectant les objectifs de délai et de qualité et avec des économies ramenant le coût total à 400 M€.
- Etudes sur la ligne 3 pour une mise en enquête publique à la fin de l'année 2006.
- Acquisition de bus fonctionnant au GNV pour offrir aux usagers non directement desservis par les lignes de

tramway un niveau d'équipement amélioré.

- Augmentation de 3 % de la subvention au GIHP
- Les autobus de la ligne 15 Mosson - Gare Montpellier Saint Roch seront rénovés et leur confort amélioré.

INJUSTICE

La récente décision de l'Etat d'allouer 10 M€ supplémentaires à la 2^e ligne de tramway, soit une subvention totale de 15 M€ correspondant à 3,75 % du montant de 400 M€ de l'opération, démontre à nouveau le caractère particulièrement inéquitable des décisions gouvernementales, puisque des agglomérations telles que Lyon, Marseille, Strasbourg ou Bordeaux atteignent des taux de financement de 40 %.



Culture : de grands équipements à venir



◀ • Extension et restructuration du musée Fabre

Cette opération va permettre un saut qualitatif en matière d'équipement muséographique à destination de tous les publics. La livraison du bâtiment est programmée pour le 1^{er} semestre 2006. En janvier 2007, le musée ouvrira, après la réinstallation de collections.

• Lancement des travaux de construction de l'aquarium Mare Nostrum ▼



La médiathèque Jean-Giono ouvrira au printemps 2008 à Pérols.

▲ • Médiathèques dans les communes

- Poursuite des travaux de réalisation, du pôle service Françoise-Giroud à Castries
- Acquisitions foncières et lancement des travaux de la médiathèque Jean-Giono à Pérols
- Désignation du maître d'œuvre de la médiathèque Albert-Camus à Clapiers
- Lancement des études d'une salle polyvalente à Prades le Lez.

Construire 4000 logements par an

L'Agglomération poursuit dans le budget 2006, les objectifs du Programme Local de l'Habitat

• **Parc public** : un budget de 1,5 M€ est inscrit afin de promouvoir les objectifs de mixité sociale et de diversité de l'offre dans le cadre de la réalisation de programmes de logements locatifs sociaux. L'objectif est également d'aider à la production d'une cinquantaine de logements en accession abordable.

• **Parc locatif privé** : l'objectif est de réhabiliter une centaine de logements dans le cadre des dispositifs d'amélioration de l'habitat.



Le Casale, premiers logements sociaux en location-accession à Montpellier.

Sport pour tous

• Palais des sports René Bougnol

Afin de donner au MHB un équipement à la hauteur de ses performances, la Communauté d'Agglomération entreprend un réaménagement du palais des sports René Bougnol.

• Complexe sportif de Sussargues dédié au football

• Stade de la Mosson Mondial 98

2,9 M€ de travaux sont prévus, liés à la préparation du stade pour la Coupe du Monde de Rugby 2007.

• Stade de rugby Yves du Manoir

La construction de ce complexe unique en France, a été mise en œuvre pour répondre aux nouveaux besoins du rugby dans l'Agglomération. Son ouverture coïncidera avec celle de la Coupe du Monde de Rugby 2007.



La piscine Alex Jany à Jacou.

• Réseau des piscines ▲

En 2006, le réseau des piscines sera renforcé, rénové et dynamisé avec :

- le transfert à l'Agglomération de la piscine "les Perrières" de Castelnaud-le-Lez
- les études pour la 12^e piscine d'Agglomération à Courdon-terral
- la poursuite de l'action en faveur des élèves des écoles primaires de l'Agglomération, qui concerne chaque semaine plus de 6 200 enfants.

